



Abus et chantage - travail négligé

Par **Vanessa**, le **06/09/2010** à **10:56**

Bonjour,
J'ai fait appel aux services d'une agence de publicité basée en Angleterre pour réaliser mon projet de site internet. Le contrat stipule un forfait à l'heure. Sur ce, j'ai transmis des directives qui n'ont pas été respectées minutieusement et par conséquent, je dois à plusieurs reprises refaire des corrections dans les pages afin de souligner les changements nécessaires. Actuellement, il se trouve que cette agence m'a envoyé une version finale. Hélas il reste des corrections non effectuées, c'est pourquoi je leur ai renvoyé une version + claire (genre une version "pour les nuls") et précise de mes demandes.
Maintenant je me retrouve confronté à un refus de travail sous peine de devoir rallonger le budget. Or il me semble que le travail a été relativement bâclé et je n'ai déjà aucune preuve de leurs heures passées sur mon travail et deuxièmement, des requêtes précises ont été omises. Quels recours est-ce que j'ai face à ce genre de situation? Car je n'ai pas suffisamment de temps et d'argent que pour faire appel à un avocat?
Merci d'avance pour votre aide qui me sera précieuse,
Vanessa